

Cas clinique Spécialités médicales

Erreur de prescription médicamenteuse

Analyse approfondie

Analyse des barrières

BARRIERES DE PREVENTION	Problème dans l'observation	Contribution relative
Tenir un dossier actualisé sur les traitements en cours	NON	mineure
Ne pas démultiplier les ordonnances	OUI	majeure
En cas de doute consulter le Vidal sur les associations dangereuses	OUI	majeure
Savoir gérer les « tempos » des consultations en se méfiant des actes réalisés dans des conditions de moins grande attention	OUI	majeure
BARRIERES DE RECUPERATION		
Le pharmacien Mais il semble que le patient ne lui ait initialement présenté que l'ordonnance du gel buccal	OUI	Importante
Le patient est informé de l'existence d'interférences dangereuses et lit la notice du médicament	NON	mineure
Surveillance régulière de l'INR	OUI	mineure
BARRIERE D'ATTENUATION		
Pas de traitement spécifique de l'hémorragie oculaire	NON	mineure

ANALYSE approfondie avec la méthode des tempos

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défaut de compétence technique (Compétence médicale pure)	A priori NON	
Défauts de compétences non techniques (Compétences dans la gestion des tempos et des aspects non médicaux)	OUI	+++++
ANALYSE DETAILLEE DES TEMPOS DEFAILLANTS		
Détail des défauts de compétences non techniques	La procédure d'analyse en tempos peut se retrouver dans le guide d'analyse des incidents accessible sur le site Prévention Médicale.	
Tempo de la maladie (éléments liés à l'évolution non standard de la pathologie)	SANS OBJET	
Tempo du patient (éléments liés aux décisions du patient)	Demande de renouvellement d'un médicament à un médecin qui n'est pas celui qui l'a initié, et dans un temps de consultation atypique	IMPORTANT
Tempo du cabinet (éléments liés à l'organisation du travail au cabinet)	Gestion de la consultation Logiciel d'aide à la prescription apparemment non adaptée à la prescription en DCI	IMPORTANT
Tempo du système médical (éléments liés aux temps nécessaires pour obtenir les articulations nécessaires avec les autres professionnels de santé)	- Absence de contrôle de l'ordonnance par le pharmacien - Absence de contrôle de l'ordonnance par le médecin remplaçant	IMPORTANT